

Avis important sur les modalités de participation à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 20 mai 2021

Saint-Cloud, le 3 mai 2021

L'Assemblée générale mixte d'Elis se tiendra le jeudi 20 mai 2021 à 15h au siège social de la Société, 5 boulevard Louis Loucheur, 92210 Saint-Cloud – France.

Huis clos :

Compte tenu du prolongement de l'état d'urgence sanitaire, de la situation évolutive de la pandémie de la Covid-19 en France et au regard des mesures administratives imposées à cet égard notamment en région parisienne, le Directoire a décidé que l'Assemblée générale se tiendra exceptionnellement à « huis-clos », hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y participer.

Il ne sera pas possible non plus de participer à cette Assemblée en visioconférence ou conférence téléphonique, les infrastructures techniques au siège social ne permettant pas l'identification fiable des actionnaires et la garantie de la qualité et de l'intégrité des débats.

Exercice du droit de vote des actionnaires :

Dans ces conditions, **les actionnaires pourront exercer leur droit de vote uniquement à distance et préalablement à l'Assemblée générale**, soit par internet via la plateforme sécurisée VOTACCESS, soit en renvoyant leur formulaire de vote par correspondance par courrier ou par voie électronique. Le formulaire de vote par correspondance sera automatiquement envoyé aux actionnaires détenant leurs actions au nominatif.

Les mandats à des tiers seront traités conformément à l'article 6 du décret n° 2020-418 modifié.

Aucune carte d'admission ne sera délivrée.

L'Assemblée générale se tenant à huis clos, il ne sera pas possible d'amender les résolutions ou de proposer des nouvelles résolutions en séance.

Retransmission de l'Assemblée générale :

Les actionnaires sont invités à participer à l'Assemblée générale à distance, le jeudi 20 mai 2021 à 15h (heure de Paris) :

- Par webcast, en allant sur le lien : <https://edge.media-server.com/mmc/p/qt9dunjf>

ou

- Par téléphone, en utilisant l'un des numéros ci-dessous, suivi du code 3676126
Depuis la France : + 33(0)170700781
Depuis le Royaume-Uni : +44(0)2071 928338
Depuis les États-Unis : +(1)6467413167

Session de questions & réponses :

Un temps sera prévu durant l'Assemblée générale au cours duquel la Société répondra aux questions sur la base d'une sélection représentative des thèmes soulevés par les actionnaires.

L'Assemblée générale se tenant à huis clos, il ne sera pas possible de poser des questions orales. Cependant, les actionnaires auront la possibilité, en complément du dispositif légal des questions écrites, de poser des questions pendant l'Assemblée générale depuis l'interface du webcast.

Scrutateurs :

En application de l'article 8 du décret n°2020-418 du 10 avril 2020, le Directoire a désigné deux scrutateurs parmi les actionnaires détenant le plus grand nombre de droits de vote dont la Société a connaissance à la date de convocation, ayant la possibilité d'assister à l'Assemblée Générale, et ayant accepté cette fonction. Il s'agit de :

- CANADA PENSION PLAN INVESTMENT BOARD
- PREDICA

Les documents préparatoires prévus à l'article R.22-10-23 du Code de commerce sont mis à la disposition des actionnaires sur le site internet du Groupe Elis : <http://www.elis.com/relations-investisseurs/information-reglementee> sous la rubrique « Assemblées générales ».

Contacts

Nicolas Buron

Directeur des Relations Investisseurs - Tél : + 33 (0) 1 75 49 98 30 - nicolas.buron@elis.com